



PROGRAMME DE FORMATION BPJEPS Activités Physiques pour Tous

Formation 2024-2025



BPJEPS APT : UN DIPLÔME AUX MULTIPLES POSSIBILITÉS.

Le BPJEPS APT Normandie permet à l'animateur d'initier et d'encadrer, en toute sécurité, et contre rémunération, des activités auprès de publics de tous âges. Ex : scolaires, MJC, Services Jeunesse, particuliers, Maisons de retraite, etc.

Ensuite, sachez que le BPJEPS APT permet d'encadrer sur **3 domaines d'activités** : les **activités à caractère ludique** (tous les sports collectifs, les sports d'opposition et les sports de raquette), de même que les activités d'**entretien corporel** ainsi que les **activités de pleine nature***





1 - ACCÉDER A LA FORMATION

1.1 - LES PRÉ-REQUIS

- ▷ Avoir 18 ans
- ▷ Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent)
- ▷ Réussir les Tests d'Exigences Préalables

1.2 - LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

- ▷ Fournir un dossier d'inscription complet.
- ▷ Présenter un certificat médical de "non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de ces activités physiques ou sportives" datant de moins d'un an au jour du dépôt du dossier.
- ▷ Pour les apprentis seulement : s'inscrire au CFA

2 - CONTENU DE LA FORMATION

2.1 - LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION :

A l'issue du cursus de formation, les participants seront capables de :

Préparer une action d'animation :

- ▷ Prendre en compte et analyser les caractéristiques de son public,
- ▷ Maîtriser les fondamentaux des activités physiques pour tous
- ▷ Définir des objectifs de séance ou de cycle d'apprentissage cohérents et adaptés au public,
- ▷ Construire une séance ou un cycle d'animation adapté à ses objectifs,
- ▷ Construire des outils d'évaluation.

Encadrer :

- ▷ Assurer la sécurité de tous au cours de la séance d'animation,
- ▷ Adapter sa posture, son langage ,
- ▷ Animer une action d'animation,
- ▷ Proposer des adaptations/remédiations et des variantes,
 - ▷ Analyser son action d'animation (qualité d'animation, progression des participants,...).

Développer sa structure :

- ▷ S'intégrer dans l'environnement professionnel,
- ▷ Mettre en évidence les caractéristiques de sa structure et du territoire,
- ▷ Proposer des actions de développement au sein de sa structure,
- ▷ Communiquer sur sa structure et promouvoir ses actions,
- ▷ Mener un projet (dans l'intérêt de sa structure),
- ▷ Analyser son action de développement.





2.2 - LES CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

UC1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE :

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle :

- Adapter sa communication aux différents publics
- Produire des écrits professionnels
- Promouvoir les projets et actions de la structure

Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté :

- Repérer les attentes et les besoins des différents publics
- Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics
- Contribuer au fonctionnement d'une structure Se situer dans la structure Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure

Contribuer au fonctionnement d'une structure

- Se situer dans la structure Situer la structure dans les différents types d'environnement ▸ Participer à la vie de la structure

UC2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE :

Concevoir un projet d'animation

- Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli,
- Définir les objectifs et les modalités d'évaluation,
- Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet.

Conduire un projet d'animation

- Planifier les étapes de réalisation,
- Animer une équipe dans le cadre du projet,
- Procéder aux régulations nécessaires.

Evaluer un projet d'animation

- Utiliser les outils d'évaluation adaptés,
- Produire un bilan,
- Identifier des perspectives d'évolution.



UC3 - CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LA MENTION "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS" :

Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage :

- Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation,
- Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle,
- Organiser la séance ou le cycle.

Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage :

- Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs,
- Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle dans deux des trois familles d'activités,
- Adapter son action pédagogique.

Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage :

- Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés,
- Évaluer son action,
- Évaluer la progression des pratiquants.

UC4 - MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS" POUR METTRE EN OEUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE :

Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention :

- Maîtriser les gestes techniques et les conduites professionnelles,
- Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage dans la troisième famille d'activités,
- Adapter les techniques en fonction des publics.

Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention :

- Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline, ▸ Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique,
- Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque.

Garantir des conditions de pratique en sécurité :

- Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité,
- Aménager la zone de pratique ou d'évolution,
 - Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution.



2.3 - LES MODALITÉS CERTIFICATIVES *(passage de 4 épreuves certificatives – cf texte en vigueur)*

EPREUVE N°1 (UC1 et UC2) : Remise d'un dossier « projet » et présentation orale devant un jury.

EPREUVE N°2 (UC3 partie 1) : Conception d'un cycle d'apprentissage, remise d'un dossier et présentation d'une séance issue du cycle.

EPREUVE n°3 (UC3 partie 2) : Conception d'un cycle d'apprentissage, remise d'un dossier, présentation d'une séance issue du cycle et entretien oral.

EPREUVE n°4 (UC4) : Préparation d'une séance d'animation, encadrement de cette séance et entretien oral.

3 - LES RESSOURCES ET OUTILS

3.1 - LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES MOBILISÉS

- ▷ Apports théoriques par des professionnels en activité.
- ▷ Pratique sportive.
- ▷ Travail en groupes et travail individuel.
- ▷ Mises en situation pédagogique régulières en interne et avec nos structures partenaires.
- ▷ Partages d'expériences de professionnels.
- ▷ Accompagnement personnalisé par l'équipe pédagogique.
- ▷ Etudes de cas / Etudes vidéos des séances des stagiaires.
- ▷ Évaluations facultatives.

3.2 - LES MOYENS MOBILISÉS

- ▷ Locaux conformes et adaptés.
- ▷ Matériel et sites nécessaires à la pratique :
 - des sports collectifs
 - des sports d'opposition
 - des sports de raquette
 - des sports d'entretien corporel
- ▷ Supports de cours partagés via plateforme Google Drive.
- ▷ WiFi disponible dans l'enceinte du site de formations.





3.3 - LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Écran numérique speechi.
- Projections PowerPoint, etc.).
- Espace documentaire.
- Salles de cours adaptées/aménagées

4 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

4.1 - HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Les stagiaires en formation au Centre de Pleine Nature, peuvent bénéficier de nos solutions d'hébergement et de restauration sur site.

4.2 - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous conseillons de nous contacter en amont de la formation afin qu'une étude soit réalisée en fonction des besoins. L'équipe du Centre de Pleine Nature Lionel TERRAY ainsi que nos intervenants pourront ainsi adapter la formation en fonction de vos difficultés et besoins.

